



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-81

ISBN 0-660-61508-8

Agence de promotion économique du Canada atlantique



Budget des dépenses 2001-2002

Partie III - Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Partie I - Messages	1
Message du ministre	1
Message du ministre d'État	3
Déclaration de la direction	5
Partie II - Vue d'ensemble de l'Agence	7
2.1 Quoi de neuf?	7
2.2 Mandat, rôles et responsabilités	7
2.3 Objectif(s) de l'Agence/des Programmes	10
2.4 Contexte de la planification	11
Partie III - Plans, résultats, activités et ressources de l'Agence	17
3.1 Détails sur les secteurs d'activité	17
Secteur d'activité Développement	17
3.2 Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes	19
Secteur d'activité Administration générale	35
Partie IV - Mesures conjointes	37
4.1 Mesures horizontales	37
4.2 Mesures collectives	42
Partie V - Renseignements financiers	49
Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert	49
Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert .	50
Tableau 5.3 : Recettes non disponibles	55
Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'exercice budgétaire ..	55
Partie Vi - Renseignements Supplémentaires	57
Liste des bureaux	57

Liste des sigles utilisés

ADR	Agence de développement régional
ASC	Agence spatiale canadienne
CDER	Commission de développement économique régional
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CLDE	Corporation locale de développement économique
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DEC	Développement économique des collectivités
DECQ	Développement économique Canada pour les régions du Québec
EPCE	Entente sur la promotion du commerce extérieur
ETP	Équivalent temps plein
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FIA	Fonds d'innovation de l'Atlantique
GED	Gouvernement en direct
ICDE	Initiative conjointe de développement économique
IED	Investissements étrangers directs
IFI	Institut de financement international
LFPEC	<i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i>
LPPE	<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>
MARPC	Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
MDEA	Mesure de développement des entreprises autochtones
NGC	Norme générale de classification
PDE	Programme de développement des entreprises
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Partenariats pour l'investissement au Canada
PICA	Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique
PME	Petites et moyennes entreprises
PSC	Programme de services-conseils
PTCA	Partenariat du tourisme du Canada atlantique
RIR	Retombées industrielles et régionales
RSEA	Réseau de services aux entreprises autochtones
SDD	Stratégie de développement durable

Partie I - Messages

Message du ministre du Portefeuille

Nous voyons le Canada comme un pays fort et dynamique, un chef de file de l'économie mondiale du savoir et un endroit où tous les citoyens peuvent bénéficier de la prospérité économique et sociale.

C'est pourquoi le gouvernement investit dans le savoir et l'innovation, piliers de notre qualité de vie. Grâce à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, la création du savoir et les nouvelles technologies, il est résolu à enrichir l'infrastructure du savoir, à favoriser l'innovation et la recherche et à aider le Canada à s'imposer plus rapidement en tant que chef de file de la nouvelle économie.

La stratégie du gouvernement consistant à investir dans le savoir et l'innovation stimule déjà la création d'entreprises, de produits, de procédés et d'emplois. Les quinze organisations membres du Portefeuille de l'industrie contribuent à la croissance économique, ce qui améliore la qualité de vie et le bien-être de toute la population canadienne.

Le Portefeuille de l'industrie dispose de plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie et de bon nombre de leviers microéconomiques. Il les emploie de manière déterminante sur plusieurs plans : faire la promotion de l'innovation dans le domaine scientifique et technologique, aider les petites et moyennes entreprises à prendre leur essor, stimuler le commerce et l'investissement et favoriser la croissance économique des collectivités canadiennes.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Commission canadienne du tourisme*
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

**Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.*

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) qui décrit, à l'intention des Canadiens et des Canadiennes, les activités, priorités et ressources envisagées par l'Agence pour les trois prochaines années. Ces plans témoignent de la détermination continue de l'APECA à travailler en partenariat avec la population du Canada atlantique à la mise en place d'une économie régionale plus dynamique. L'APECA exerce ce mandat par l'entremise de tout un éventail de politiques, de programmes et de services conçus pour créer un climat plus favorable à la croissance dans la région. Plus précisément, l'APECA va s'employer à favoriser la croissance et la compétitivité des petites et moyennes entreprises, à offrir davantage de débouchés économiques aux Canadiens et aux Canadiennes des régions rurales de l'Atlantique et à stimuler l'activité économique de la région en proposant des politiques nationales tenant compte des besoins du Canada atlantique.

Nous mettrons nos efforts en commun avec des organisations telles que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, pour tirer parti des points forts et des possibilités qui existent à la grandeur du pays.

L'honorable Brian Tobin

Message du ministre d'État

Le gouvernement du Canada reconnaît et accepte le fait qu'il lui incombe de réduire les disparités régionales et d'exploiter ses ressources de manière à faire baisser le chômage et améliorer la productivité.

À titre d'organisme fédéral directement responsable du développement économique au Canada atlantique, l'APECA exerce cette responsabilité en favorisant la création de petites et moyennes entreprises, en aidant ces entreprises à surmonter les obstacles à leur croissance, en aidant les collectivités à mieux tracer leur propre destinée économique et en créant un climat plus favorable aux entrepreneurs, un peu partout dans la région.

Toutefois, le monde évolue et les économies régionales reposent de plus en plus sur des industries du savoir qui livrent concurrence à l'échelle internationale. Le gouvernement du Canada - qui reconnaît que le Canada atlantique doit davantage faire appel à l'innovation et à l'entrepreneuriat s'il veut combler l'écart économique qui le sépare du reste du Canada - a récemment annoncé un Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) d'une valeur de 700 millions de dollars.

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), volet important du PICA, est précisément conçu pour combler cet écart, au chapitre de l'innovation, et il représente une évolution de taille dans l'approche du gouvernement fédéral face au développement régional dans l'Atlantique.

Alors qu'il va falloir relever de nouveaux défis économiques à cette étape-ci de notre histoire, il faut que la politique de développement économique régional soit aussi adaptée à la nouvelle situation. Le PICA va jouer un rôle majeur dans cette nouvelle façon de faire - il s'agit d'un important outil de développement qui vient en fait compléter les programmes existants.

Le développement économique est une entreprise de longue haleine - à laquelle je me dévoue entièrement et qui ne saurait se réaliser qu'en travaillant conjointement avec tous les intervenants de la région. Ensemble, nous pourrons instaurer une économie plus compétitive et plus durable pour tous les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique.

L'honorable Robert G. Thibault, C.P., député
Ministre d'État
Agence de promotion économique du Canada atlantique

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001-2002 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

À ma connaissance les renseignements :

- C décrivent fidèlement les mandat, priorités, stratégies et résultats prévus de l'Agence;
- C sont conformes aux principes de divulgation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- C sont complets et exacts;
- C sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

La structure de rapport sur laquelle repose le présent document sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Michael Horgan, président
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Date : _____

Partie II - Vue d'ensemble de l'Agence

2.1 *Quoi de neuf?*

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), annoncé par le Premier Ministre le 29 juin 2000, est une mesure quinquennale du gouvernement fédéral qui aura des répercussions considérables sur la structure et les activités de l'APECA. Le PICA concentre ses efforts sur quatre grands secteurs d'activité économique :

- < innovation;
- < commerce et investissements;
- < entrepreneurship et acquisition de compétences;
- < développement économique des collectivités.

La mise en oeuvre du PICA exigera un niveau de collaboration élevé entre l'APECA, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les universités, le secteur privé et les collectivités de toute la région.

2.2 *Mandat, rôles et responsabilités*

a. **Mandat :**

Le mandat de l'Agence découle de la partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C., ch. G-5.7*, connue sous le nom de *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. La Loi confère à l'APECA un vaste mandat portant sur le développement économique de la région de l'Atlantique.

Mandat de l'APECA



Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.

b. Rôle :

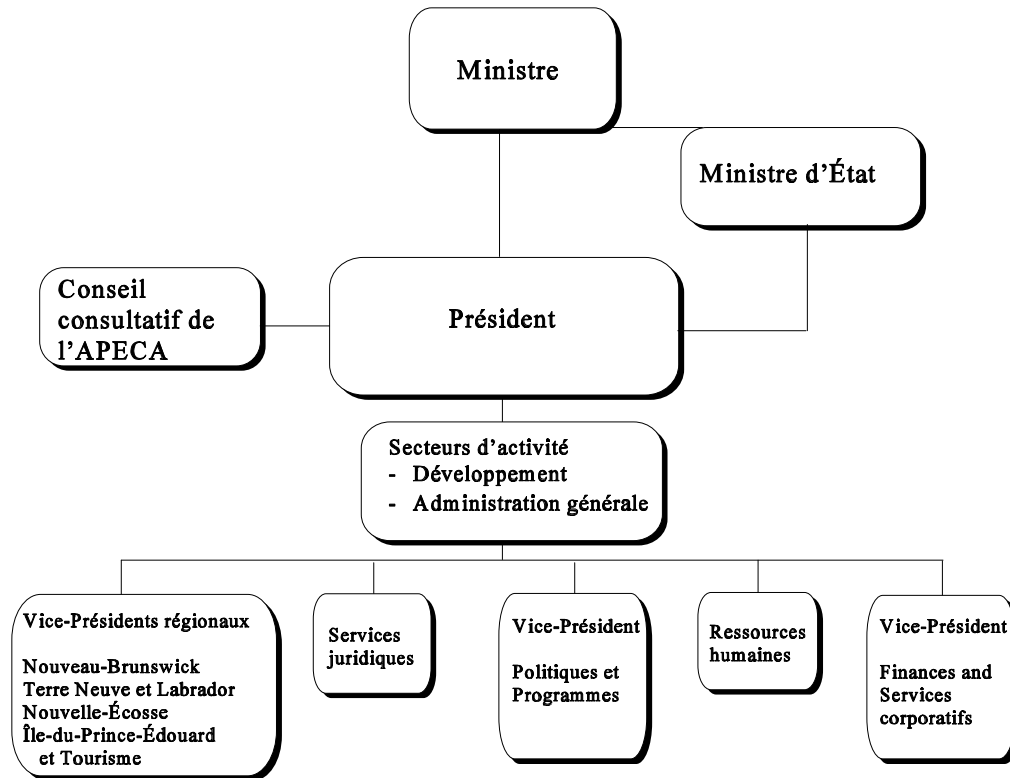
Pour remplir son mandat, l'Agence exerce deux rôles distincts :

- a) voir à ce que tout un éventail d'instruments et de ressources liés au développement des entreprises réponde aux besoins divers des entrepreneurs nouveaux et actuels de la région;*
- b) s'assurer que tous les programmes et les activités de développement économique dans la région de l'Atlantique sont conçus et coordonnés de manière à améliorer globalement le climat des affaires.*

L'APECA s'emploie à accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la région. L'APECA adhère au principe du partenariat. L'Agence a instauré un vaste réseau, et toutes les structures nécessaires pour mener à bien son mandat.

c. Responsabilités

Organizational Structure



Ressources par secteur de responsabilité pour 2001-2002 (en millions \$)

Secteur d'activité	Régions	Politiques et Programmes	Ressources humaines	Finances et Services corporatifs	Divers*	Total
Développement 418 ETP	239,4	109,9	0,3	4,3	-	353,9
Administration générale 121 ETP	5,1	0,5	1,3	9,5	2,2	18,6
Total des dépenses prévues 539 FTEs	244,5	110,4	1,6	13,8	2,2	372,5

*Divers : Services juridiques, président, ministre d'État, ministre, Conseil consultatif

2.3 Objectif(s) de l'Agence/des Programmes

a. Objectif de l'Agence

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique poursuit l'objectif suivant : appuyer et soutenir les nouvelles possibilités de développement économique au Canada atlantique, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises (PME), en élaborant et en mettant en oeuvre des politiques, des programmes et des projets, et en défendant les intérêts du Canada atlantique lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux à caractère économique.

b. Orientations stratégiques

Afin de réaliser son mandat et ses objectifs, l'APECA a établi une série de priorités stratégiques. Comme on peut le voir dans les tableaux des Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, à la Partie III du présent rapport (aux pages 17 à 34), les activités et les résultats de développement de l'APECA sont conformes à ces priorités stratégiques, qui les guident.

Priorités stratégiques de l'Agence :

- C Politiques, défense des intérêts et coordination
- C Innovation
- C Commerce, tourisme et investissements
- C Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
- C Développement économique des collectivités
- C Accès aux capitaux et à l'information

Programmes de l'Agence :

Les grands programmes suivants permettent d'établir un lien entre les priorités stratégiques et les clients :

- C Programme de développement des entreprises (PDE)
- C COOPÉRATION
- C Programmes d'adaptation
- C Développement des collectivités
- C Programme Travaux d'infrastructure

Pour plus d'information sur les priorités stratégiques et les programmes de l'Agence, veuillez consulter notre site Web. Des hyperliens ont été établis dans la version électronique du présent rapport.

2.4 Contexte de la planification

Aperçu économique

Ces dernières années, le Canada atlantique a enregistré une bonne croissance économique. Après la lente récupération qui a suivi la récession du début des années 1990, la croissance de l'économie du Canada atlantique a été supérieure à celle enregistrée à l'échelle nationale en 1998 et en 1999. À l'échelle des provinces, en 1999, la croissance du PIB a varié entre 3,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 6,5 % à Terre-Neuve, alors que le taux national était de 4,3 %. Cette performance est en partie attribuable aux grands projets énergétiques de la région. L'expansion que connaissent les secteurs du savoir, notamment celui de la technologie de l'information (TI), et l'expansion du commerce ont aussi contribué à cette croissance.

L'économie du Canada atlantique a créé 66 000 emplois nets entre 1992 et 1998. Si on regarde d'un peu plus près cette vue d'ensemble, 107 000 emplois ont été créés pour les plus scolarisés. Dans les secteurs de haut savoir, au cours de la période entre 1981 et 1996, la croissance de l'emploi a été plus de deux fois supérieure à celle enregistrée dans les secteurs de moindre savoir. Cette tendance devrait se poursuivre dans l'avenir.

Au cours de la dernière décennie, l'économie rurale et le secteur des ressources du Canada atlantique ont subi les pressions exercées par certaines forces, notamment le moratoire sur le poisson de fond, la fluctuation du prix des denrées et la mondialisation de l'économie qui fait du savoir le plus grand atout sur le plan de la concurrence.

Même si la croissance s'accélère dans les secteurs de haut savoir, au Canada atlantique, la part de l'activité économique nationale basée sur le savoir que détient la région semble faible, soit seulement 3,7% de l'activité nationale en 1997.

Le chômage demeure une préoccupation dans la région. Le taux de chômage de la région s'est situé, en moyenne, à 11,2 % au cours des onze premiers mois de 2000, comparativement au taux national de 6,9 % pour la même période. Le taux de participation a augmenté, passant à une moyenne de 60,7 % dans la région, tandis que le taux national était de 65,9 %. En octobre 2000, le chômage a varié entre 9,3 % en Nouvelle-Écosse et 16,6 % à Terre-Neuve.

Au cours des dernières années, l'innovation s'est imposée comme un moteur de la nouvelle économie. Innover, c'est pouvoir mettre au point et commercialiser rapidement de nouveaux produits et services sur des marchés nouveaux ou existants. Pour y arriver, il faut une solide infrastructure de recherche et développement, une culture d'entrepreneuriat dynamique, des liens solides avec les marchés d'exportation mondiaux et un climat propice aux investissements privés et publics. L'innovation a tendance à graviter autour de grappes industrielles comme les grappes de technologie de l'information, en Californie, au Massachusetts et à Ottawa, qui établissent des liens entre les chercheurs et les fournisseurs, les fabricants, les spécialistes en marketing et, à terme, les clients.

Avec son grand nombre d'universités et d'instituts de recherche, une culture entrepreneuriale en développement, une économie de plus en plus axée sur l'exportation et des secteurs du savoir en pleine croissance, le Canada atlantique possède nombre des ingrédients nécessaires pour tirer profit de ces nouveaux développements économiques. En fait, l'économie du Canada atlantique subit des changements structurels, tout en continuant à profiter d'un secteur des ressources fort. Elle fait la transition entre une économie surtout dépendante des ressources et une économie de plus en plus régie par l'innovation, la technologie et la croissance dans des secteurs autres que ceux des ressources.

Le taux de recherche et développement (R.-D.) et d'adoption de la technologie, qui correspond à 0,9 % du PIB au Canada atlantique, est comparable au taux national de 1,6 %. En ce qui a trait à l'acquisition de compétences, les niveaux de scolarité devraient augmenter au Canada atlantique de sorte qu'ils correspondent davantage aux taux nationaux. Quant à la promotion du commerce, le nombre d'exportateurs du Canada atlantique devrait augmenter à un rythme comparable à celui du pays en général.

Les régions rurales sont également influencées par l'économie du savoir et elles s'adaptent en appliquant le processus d'innovation aux industries plus traditionnelles, basées sur les ressources, et en concentrant les efforts sur le développement de nouveaux secteurs comme la fabrication de pointe et l'aquaculture. Quelle que soit la stratégie choisie, les collectivités rurales ont besoin d'outils et de ressources pour être en mesure de planifier et de contrôler leur avenir économique. Ce processus, appelé développement économique des collectivités, a permis à diverses collectivités du Canada atlantique de participer à leur propre développement économique.

Compte tenu qu'au Canada atlantique, la croissance de la productivité n'a pas suivi le rythme national, la région atlantique profiterait grandement d'améliorations au chapitre des activités de recherche et développement, de l'innovation, de l'adoption de technologies, ainsi que de la scolarisation et de la formation des travailleurs.

Défis à relever

Le premier défi que doit relever le Canada atlantique est celui de réussir sa transition vers une économie du savoir d'envergure mondiale. Chacune des provinces a établi les défis particuliers qui lui sont propres, en lien avec ce grand défi de la région en général.

Au **Nouveau-Brunswick**, il s'agit principalement d'aider les PME à accroître leur productivité et leur compétitivité grâce à une plus grande pénétration des marchés étrangers, à davantage d'innovation, à une amélioration des compétences au chapitre du marketing et des pratiques de gestion générales, à l'obtention et à la gestion de capitaux ainsi qu'à une capacité de perfectionner et d'attirer du personnel convenablement qualifié (faire correspondre la main-d'oeuvre aux secteurs qui connaissent une forte croissance). Des efforts de collaboration et des efforts stratégiques doivent être déployés pour établir des priorités conjointes avec le gouvernement provincial et d'autres organisations.

Le principal défi de l'**Île-du-Prince-Édouard** consiste à réussir sa transition vers une économie davantage axée sur l'exportation qui met l'accent sur la transformation à valeur ajoutée et la fabrication diversifiée, même si l'économie de l'Île est toujours fortement dépendante des industries traditionnelles basées sur les ressources comme l'agriculture, où la fluctuation du prix des denrées peut avoir une grande incidence sur l'ensemble des collectivités. L'industrie touristique a pris beaucoup d'expansion depuis l'ouverture du pont de la Confédération, mais les dépenses touristiques totales seront restées relativement au même niveau, à 300 millions de dollars, au cours des deux dernières années.

Les grands défis économiques de **Terre-Neuve** et du **Labrador** consistent à contrer l'importante baisse de la population de la province, à assurer un équilibre des possibilités de développement économique entre les secteurs urbains et ruraux, en ce qui concerne les possibilités de développement économique, à encourager la diversification, tant dans les industries basées sur les ressources qu'en dehors de celles-ci et à s'attaquer aux problèmes de compétences sur le marché du travail (les gens qui quittent la région sont plus jeunes et mieux formés).

En **Nouvelle-Écosse**, il s'agira, entre autres, de répondre aux besoins de développement économique des régions rurales, de trouver des solutions pour combler l'écart de productivité en misant sur les points forts de la recherche et sur son expertise dans les sciences de la vie, et d'aider les PME à commercialiser la technologie, à exploiter au maximum les avantages que procure l'exploitation du pétrole et du gaz, à combler les pénuries de main-d'oeuvre dans les industries de

haute technologie et à soutenir l'amélioration de la qualité du produit touristique de la province.

En plaçant ces divers défis provinciaux dans une perspective atlantique, il en ressort quatre défis distincts que devra relever la région si elle veut se convertir à l'économie du savoir : le défi de l'innovation; le défi du commerce et des investissements; le défi de l'entrepreneurship et de l'acquisition de compétences et celui du développement économique des régions rurales et des collectivités. Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) est un important volet de la réponse du gouvernement fédéral à la tâche qui attend le Canada atlantique.

Cadre de développement économique

Faisant fond sur le mandat de l'APECA qui est d'accélérer la croissance des revenus gagnés et les possibilités d'emploi, le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) a été conçu pour accroître la compétitivité et la productivité du Canada atlantique dans une économie d'envergure mondiale basée sur le savoir. Le PICA est une nouvelle mesure quinquennale qui a pour but de stimuler la croissance économique et de créer des occasions d'emploi à long terme. Il va permettre de former des partenariats avec le milieu de la recherche, le secteur privé et les collectivités d'un peu partout au Canada atlantique.

Les grands thèmes du PICA vont servir de fondement au nouveau cadre de développement économique de l'APECA. Toute une série de nouveaux partenariats ont pour but de consacrer les ressources du gouvernement fédéral au développement de l'économie au Canada atlantique.

Partenariat pour l'innovation

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique représentera un investissement de 300 millions de dollars dans l'infrastructure d'innovation de la région, particulièrement dans les universités et les établissements de recherche du Canada atlantique. Il sera mis en œuvre en association avec tous les groupes d'intéressés, y compris les universités, les établissements de recherche, le gouvernement, le secteur privé et les associations pour renforcer la capacité de développer et de mettre sur le marché de nouvelles technologies. Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) investira jusqu'à 110 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour élargir et renforcer son réseau de centres de recherche dans le Canada atlantique. Ces centres sont axés sur des occasions précises de développement économique et d'investissement dans la région, et ce sont des éléments importants de l'infrastructure d'innovation nécessaire pour soutenir la croissance dans ces secteurs de la technologie de pointe.

Partenariat pour le commerce et l'investissement

Le Partenariat pour le commerce et l'investissement prévoit de nouvelles mesures pour encourager l'augmentation des exportations de la région et accroître les investissements étrangers directs dans le Canada atlantique. Cette composante renforcera les mesures récentes du gouvernement à l'appui d'une augmentation des investissements et des échanges commerciaux entre la région de l'Atlantique et les États-Unis, contribuera au perfectionnement des compétences en affaires dans les petites entreprises, lancera une nouvelle stratégie régionale portant sur les investissements étrangers directs et intensifiera le tourisme étranger dans la région.

Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences

Le Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences aidera à relever les défis qui se posent aux entreprises et aux nouveaux entrepreneurs du Canada atlantique. Il le fera en offrant davantage de possibilités et de services en entrepreneurship aux jeunes et aux femmes, en aidant les propriétaires de petites entreprises et leur personnel à acquérir les compétences commerciales et technologiques les plus récentes et en aidant à fournir des possibilités de carrière aux jeunes dans la région.

Partenariat pour le développement économique des collectivités

Le gouvernement injectera jusqu'à 135 millions de dollars dans un nouveau Partenariat pour le développement économique des collectivités. Cet investissement traduit clairement l'engagement soutenu du gouvernement envers les populations rurales du Canada atlantique. Il renforcera la planification économique au niveau local et facilitera l'accès au financement pour des projets stratégiques au niveau local. Ce partenariat mise sur des investissements par l'entremise du programme Travaux d'infrastructure qui renforce les services de base dans les régions rurales pour améliorer la qualité de la vie et stimuler la diversification économique.

2.5 Dépenses prévues de l'Agence

	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
(en millions de dollars)				
Total du Budget des dépenses principal	330,2	351,7	346,3	308,7
Ajustements*	(38,7)	66,7	66,2	69,6
Dépenses nettes prévues	291,5 **	418,4	412,5	378,3
Moins : Recettes non disponibles	50,0	50,0	50,0	49,0
Plus : Coût des services obtenus gratuitement	4,0	4,1	4,0	4,0
Coût net du programme	245,5	372,5	366,5	333,3
Équivalents temps plein	489	539	539	539

*Les ajustements tiennent compte des approbations obtenues depuis le dépôt du budget des dépenses principal et visent les programmes qui seront mis en oeuvre aux termes du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.

**Reflète les meilleures estimations des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Partie III - Plans, résultats, activités et ressources de l'Agence

3.1 Détails sur les secteurs d'activité

L'APECA a un secteur d'activité principal, le *Développement*. Elle a mis sur pied un second secteur d'activité afin de saisir ses coûts *d'Administration générale*.

Secteur d'activité Développement

a. Objectif du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité Développement de l'APECA consiste à :

Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.

b. Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il vise à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- 1) une croissance et une compétitivité accrues des PME de la région de l'Atlantique menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés;
- 2) des possibilités économiques pour les régions rurales de la région de l'Atlantique grâce au développement économique des collectivités;
- 3) une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique grâce à des politiques nationales qui tiennent compte des besoins de la région.

c. Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein (ETP) :

Prévision de dépenses 2000-2001		Dépenses prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
275,4 \$	379	399,8	418	394,4	418	360,4	418

3.2 Principaux engagements pour l'atteinte des résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes

Fournir aux Canadiens :	mesures pertinentes :	Priorités stratégiques :
<p>Une croissance et une compétitivité accrues des petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> C Création d'emplois et démarrage de nouvelles entreprises étant donné que les PME de la région de l'Atlantique ont accès aux capitaux..... C Possibilités accrues de faire l'apprentissage de l'entrepreneurship et de lancer une entreprise grâce à la formation entrepreneuriale. C Participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes. C Amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME..... C Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies; amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques..... C Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation; accroissement des ventes des exportateurs actuels et diversification des marchés. C Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme étant donné que les produits de meilleure qualité sont très recherchés, pendant des saisons plus longues. C Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> C Accès aux capitaux et à l'information C Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires C Innovation C Commerce, tourisme et investissements
<p>Des possibilités économiques pour les régions rurales de la région de l'Atlantique grâce au développement des collectivités (DEC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> C Aide aux collectivités rurales dans l'élaboration et la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables. C Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information). C Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement économique (CLDE). C Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de substitution dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> C Développement économique des collectivités
<p>Une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique grâce à des politiques nationales qui tiennent compte des besoins de la région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> C Action coordonnée des principaux intervenants économiques pour l'élaboration d'un cadre stratégique contemporain en vue d'assurer le développement économique menant à une productivité et une compétitivité accrues. C Recherche et promotion actives des intérêts de la région de l'Atlantique en ce qui concerne les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national. C Coordination des activités et des fonctions de développement économique dans la région de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> C Politiques, défense des intérêts et coordination

Accès aux capitaux et à l'information	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	52,4	56,4	56,4

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Création d'emplois et démarrage d'entreprises étant donné que les PME de la région de l'Atlantique ont accès aux capitaux

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < de nouveaux emplois < de nouvelles entreprises < de nouvelles ventes < un accroissement de la productivité (de la valeur ajoutée par employé) 	<ul style="list-style-type: none"> < investir chaque année, au moyen du Programme de développement des entreprises (PDE) de l'APECA, dans quelque 800 PME de la région de l'Atlantique afin de les aider à créer et à préserver des emplois pour les Canadiens de la région. < maintenir les Services consultatifs (SC) de l'APECA et mettre davantage l'accent sur le counselling/l'encadrement, le perfectionnement des compétences/les améliorations de la productivité et sur des mesures précises dans le cadre des priorités stratégiques en matière de commerce et d'innovation. < examiner et promouvoir des options liées au capital de risque et au microcrédit afin de pallier l'insuffisance de capitaux.

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	28,6	35,1	26,1

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats	
Possibilités accrues de faire l'apprentissage de l'entrepreneurship et de lancer une entreprise grâce à la formation entrepreneuriale	
Résultats prévus	Activités principales :
<p>< un désir accru chez les élèves et les jeunes de lancer une entreprise d'ici à 2002-2003</p>	<p>Écoles publiques :</p> <p><i>C chaque année, faire participer jusqu'à 500 professeurs et élèves des écoles publiques à des manifestations et activités parascolaires destinées à fournir une orientation dans le domaine de l'entrepreneurship</i></p> <p><i>C appuyer dans les écoles le projet Développement économique régional (T.-N.)</i></p> <p><i>C élaborer et mettre en oeuvre un programme de formation entrepreneuriale dans les écoles francophones et anglophones de la Nouvelle-Écosse (N.-É.)</i></p> <p>Niveau postsecondaire :</p> <p><i>C établir des clubs pilotes d'entrepreneurship sur dix campus, continuer à faire appel à des instructeurs de collèges communautaires et mettre en oeuvre des concours de plans d'entreprise axés sur la collectivité</i></p> <p><i>C établir un centre de développement de l'entrepreneurship pilote dans une université (N.-B.)</i></p> <p><i>C offrir des programmes d'entrepreneurship à 1 300 étudiants universitaires (N.-É. et Cap-Breton)</i></p>

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires (suite)

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < une plus grande sensibilisation des jeunes à l'entrepreneurship comme choix de carrière (d'ici à 2002-2003) < une augmentation du nombre de jeunes adultes et de femmes qui lancent une entreprise 	<p>Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> ℄ élargir et appuyer le réseau * <i>Open for Business</i> + destiné aux Autochtones (N.-É.) et encourager les projets de développement économique dans les collectivités autochtones (N.-B.) <p>Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ℄ concevoir et mettre en oeuvre d'importants projets de sensibilisation et de développement destinés aux jeunes de 15 à 29 ans ℄ animer un forum pour les jeunes entrepreneurs ℄ continuer d'appuyer le programme * <i>Capital d'entreprise pour les jeunes</i> + aux fins de la création d'emplois d'été (T.-N., N.-É.-C.-B.) ℄ continuer d'appuyer une chaire d'entrepreneurship en technologie (T.-N.) <p>Femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ℄ élaborer et mettre en oeuvre un important programme de développement des entreprises pour les femmes entrepreneurs de la région ℄ assurer la participation des femmes d'affaires aux conférences et aux foires commerciales dans la région de l'Atlantique ℄ continuer d'appuyer l'organisation des femmes entrepreneurs de Terre-Neuve et du Labrador (T.-N.)

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires (suite)

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none">< usage accru de produits de formation en gestion< sensibilisation accrue aux avantages des bonnes pratiques de gestion< meilleure coordination des activités de perfectionnement des compétences dans la région en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les associations du secteur privé et d'autres intervenants	<p>Services de soutien des entreprises - pour aider les entreprises à diverses étapes de leur développement à améliorer leurs compétences en gestion</p> <ul style="list-style-type: none"><i>C favoriser l'innovation dans les PME grâce à des activités qui comblent les lacunes technologiques en fournissant de l'aide pour l'amélioration des compétences en gestion</i><i>C créer des activités de perfectionnement des connaissances dans ce domaine et trouver des solutions aux importants obstacles de gestion de la technologie dans les PME</i><i>C élaborer une stratégie d'amélioration des compétences en affaires axée sur la collectivité (N.-É.) et entreprendre deux projets pilotes afin d'examiner l'approche sectorielle de la formation, par exemple en fabrication (N.-B.)</i> <p>Recherche - pour favoriser une meilleure compréhension de l'entrepreneurship, des compétences en affaires et des tendances des PME dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"><i>C déterminer comment la croissance axée sur le savoir influe sur les compétences</i><i>C rendre compte de l'état de l'entrepreneurship, des petites entreprises et des niveaux de compétences dans les PME</i>

Innovation	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	55,3	88,3	84,4

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies, amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < de nouveaux partenariats pour la mise au point et la commercialisation de technologies - 20 par année < commercialisation de nouveaux produits et procédés < démarrage de PME axées sur la technologie < augmentation du nombre de PME et de liens entre elles dans les secteurs clés < augmentation du nombre de personnes techniquement qualifiées/accroissement de la capacité de gestion des technologies et des capacités techniques et de R.-D. dans les PME < augmentation des ventes de nouveaux produits, services et procédés et adoption par les PME des technologies de pointe < sensibilisation accrue des PME de la région de l'Atlantique au commerce électronique et augmentation du nombre d'utilisateurs 	<p>Renforcer les systèmes d'innovation au moyen d'activités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C collaborer avec des universités et des laboratoires de recherche fédéraux (p. ex. l'Atlantic Veterinary College (Î.-P.-É.) et des établissements de recherche en agroalimentaire (N.-É.) pour appuyer les modèles de mise à l'essai/en marché des résultats des recherches</i> <i>C appuyer des réseaux technologiques stratégiques comme l'Alliance des industries techniques (AIT) (T.-N.), la Telecom Applications Research Alliance (TARA) (N.-É.), le Partenariat dans l'économie du savoir (PES) (Î.-P.-É.) et l'Association industrielle de l'environnement du Nouveau-Brunswick (N.-B.)</i> <i>C soutenir le développement de la sensibilisation/l'échange d'information au moyen de séminaires, de bulletins et de séances d'information</i> <i>C soutenir le secteur de la technologie de l'information grâce à Operation ONLINE (T.-N.)</i> <p>Appuyer et développer les secteurs stratégiques au moyen d'activités conçues pour renforcer les grappes naissantes dans les secteurs clés comme l'aquaculture, les industries océaniques, la biotechnologie et la technologie de l'information.</p> <p>Développer la capacité d'innovation des PME en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C améliorant l'accès des PME au financement d'innovations risquées</i> <i>C tenant des séances de développement de nouveaux produits - procédé Stage-Gate(mc) - (N.-B.)</i> <p>Mettre en oeuvre la stratégie de commerce électronique de l'APECA afin d'encourager et d'aider les PME à faire l'acquisition de technologies clés et des connaissances connexes nécessaires pour faire du commerce électronique.</p>

Commerce	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	19,6	17,3	22,4

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation, accroissement des ventes des exportateurs actuels et diversification des marchés

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < augmentation du nombre d'exportateurs potentiels qui s'engagent à exporter et qui respectent les exigences de base à cet égard - 300 par année 	<p>Fournir des renseignements sur le commerce régional et encourager les PME à exporter pour assurer leur croissance par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C des séances de sensibilisation aux échanges commerciaux et des séances d'information/d'encadrement à ce sujet pour les petites collectivités; une campagne de promotion des échanges commerciaux</i>
<ul style="list-style-type: none"> < augmentation du nombre de nouveaux exportateurs - 80 par année 	<ul style="list-style-type: none"> <i>C des conférences et des séminaires complétés par la diffusion de résultats de recherches commerciales et de données sur des secteurs/marchés</i> <i>C le soutien du Programme annuel de Prix d'excellence à l'exportation (T.-N.)</i>
<ul style="list-style-type: none"> < stratégies sectorielles d'exportation - deux par année 	<ul style="list-style-type: none"> <i>C le ciblage des missions et des acheteurs à l'étranger ainsi que des institutions financières internationales (IFI) pour faire connaître davantage les capacités d'exportation de la région de l'Atlantique</i>
<ul style="list-style-type: none"> < prestation aux exportateurs actuels de l'information et des compétences nécessaires et ciblage de nouveaux marchés d'exportation - 50 par année 	<p>Élaboration de stratégies d'exportation sectorielles et mise en oeuvre d'activités liées aux stratégies</p> <p>Soutien du perfectionnement des compétences grâce à des activités visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C cibler des exportateurs potentiels pour la formation et, à cette fin, tenir à jour de l'information sur les PME susceptibles d'exporter</i> <i>C offrir une formation en commerce adaptée aux exportateurs nouveaux et actuels et, à cette fin, cerner les besoins et personnaliser la formation en fonction des compétences exigées</i>
<ul style="list-style-type: none"> < pénétration de nouveaux marchés d'exportation par les exportateurs actuels - 40 par année 	<ul style="list-style-type: none"> <i>C prévoir des séances de counselling individuel pour les entreprises prêtes à exporter afin d'accroître leurs possibilités de pénétrer un marché d'exportation</i> <i>C établir des partenariats avec l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs pour l'organisation de séminaires de sensibilisation à l'exportation (T.-N.)</i>

Commerce (suite)

Résultats prévus	Activités principales
< pénétration de nouveaux marchés d'exportation par les exportateurs actuels - 40 par année	<p><i>C développer les connaissances et les compétences spécialisées des consultants/conseillers commerciaux et enseigner aux formateurs des régions rurales comment former des exportateurs potentiels</i></p> <p><i>C exécuter le Programme de partenariat sur l'exportation en collaboration avec les universités et les PME (N.-B.)</i></p> <p>Réduire les risques liés à l'exportation en :</p> <p><i>C recourant au volet Expansion du commerce et commercialisation du Programme de développement des entreprises (PDE) pour appuyer le développement des exportations</i></p> <p><i>C appuyant des activités de développement du commerce extérieur visant toute la région de l'Atlantique grâce à l'Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)</i></p>

Tourisme	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	46,3	47,0	47,9

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme étant donné que les produits de qualité sont très recherchés, pendant des saisons plus longues

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < concentration des investissements et développement du tourisme pour des produits et des secteurs géographiques stratégiques < conversion des activités traditionnelles fondées sur les ressources au tourisme dans les collectivités présentant des avantages concurrentiels évidents et durables < produits d'une qualité et d'un rendement supérieurs et plus attirants, qui satisfont davantage le consommateur 	<p>Préparation du produit - amélioration du produit, emballage et création de nouveaux produits touristiques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C détermination des collectivités qui sont de bonnes candidates pour le * tourisme durable + grâce à un nouveau modèle de sélection et d'encadrement par le biais du programme des meilleures pratiques de Bouctouche</i> <i>C activités stratégiques avec des groupes de produits de secteurs auxiliaires, notamment la baie de Fundy, l'Acadie, le golf, les croisières et les phares</i> <i>C aide aux exploitants, aux associations et aux groupes de produits en vue de l'élaboration de meilleurs produits stratégiques</i> <p>Développement de produits, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C aide pour l'infrastructure et les exploitants du secteur privé</i> <i>C collaboration avec les ministères fédéraux en vue de l'élaboration de projets prioritaires tels que l'île Beaubears, Redbank et les Jardins du patrimoine autochtone (N.-B.)</i> <p>Communiquer le besoin de concentrer les efforts sur la qualité et sur les projets visant à généraliser l'élaboration de repères/normes et le perfectionnement des compétences, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C Évaluation mystère, missions liées aux pratiques exemplaires, programmes de classement, d'accréditation et de formation</i>

Tourisme (suite)

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none">< augmentation du nombre de visiteurs pendant les périodes creuses de l'année< capacité d'atteindre plus de marchés et d'avoir un plus grand impact< augmentation des dépenses des touristes de l'extérieur de la région de l'Atlantique< une utilisation plus efficace des ressources du fédéral et d'autres partenaires (provinces, secteur privé)< accès accru aux capitaux grâce à l'amélioration de l'image de marque du secteur touristique	<p>Diriger les efforts de promotion de la région de l'Atlantique comme destination touristique tant au Canada qu'à l'étranger, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"><i>C l'examen des débouchés</i><i>C une orientation et une aide stratégiques dans des secteurs tels que la mise au point de produits et la mise en oeuvre des stratégies de marketing</i> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"><i>C informant les prêteurs sur les produits les plus rentables et sur les emplacements stratégiques pour les investissements</i><i>C informant les partenaires éventuels sur les possibilités touristiques</i><i>C faisant une planification stratégique à long terme au moyen de partenariats comme le Conseil du partenariat touristique de la Nouvelle-Écosse</i>

Investissement	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	4,8	4,9	5,0

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique

Résultats prévus :	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < des investissements, des renseignements et des pistes pour les sociétés < un accroissement des mesures d'investissement visant toute la région de l'Atlantique 	<p>Renforcer les partenariats pour l'investissement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C la liaison et la défense des intérêts avec Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC)</i> <i>C une plus grande collaboration entre les provinces et l'APECA au niveau de la promotion des investissements et de la recherche</i> <i>C un partenariat avec le gouvernement provincial dans l'exécution du Programme des ambassadeurs destiné à attirer des investissements étrangers à Terre-neuve et au Labrador</i> <p>Élaborer et fournir des renseignements généraux sur la région en tant que lieu d'investissement possible et présenter le profil de la région dans le cadre de missions d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C assurer la présence et la collaboration de l'APECA et des provinces dans des missions, des conférences et des activités organisées par l'Agence</i> <i>C créer un site Web de l'APECA sur les investissements pour fournir de l'information à ceux qui cherchent des lieux où investir/ou des investisseurs corporatifs</i> <p>Cerner et analyser les principaux facteurs qui influent sur les investissements des sociétés étrangères dans la région de l'Atlantique et élaborer des documents d'information/de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C mener une étude sur les investissements étrangers pour déterminer pourquoi des sociétés étrangères se sont établies/ont investi dans la région et pour cerner les facteurs clés qui ont influencé leur décision</i> <i>C analyser et promouvoir les facteurs qui ont favorisé les investissements et auxquels ne se rattache aucun coût.</i>

Développement économique des collectivités	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	121,0	68,7	51,2

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Appui aux collectivités rurales pour l'élaboration et la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < un recours accru à la planification intégrée des collectivités < la création d'emplois et le développement des infrastructures stratégiques < 475 prêts consentis à de jeunes entrepreneurs chaque année 	<p>Renforcer les efforts de planification des collectivités au moyen des partenariats en cours avec les organismes de développement économique régional.</p> <p>Développer la capacité des collectivités en :</p> <p><i>C</i> <i>continuant à collaborer avec la Newfoundland and Labrador Federation of Municipalities pour accroître la capacité de développement économique des municipalités (T.-N.)</i></p> <p>Soutien des projets par :</p> <p><i>C</i> <i>un appui aux organismes de développement économique des collectivités</i></p> <p><i>C</i> <i>des investissements dans des projets importants (p. ex. la culture des mollusques et crustacés, le tourisme) en vue de développer et de diversifier l'économie de la péninsule Acadienne (N.-B.)</i></p> <p><i>C</i> <i>le maintien de l'aide financière au Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs</i></p>

Développement économique des collectivités (suite)

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Accès accru aux services gouvernementaux aux entreprises
(financement, counselling et information)

Résultats prévus	Activités principales
<p>< une augmentation du nombre de services/programmes gouvernementaux accessibles au niveau local, surtout dans les régions rurales et les communautés autochtones</p>	<p>Développer un réseau d'information (Réseau de services aux entreprises autochtones - RSEA) avec les collectivités autochtones et les organismes de développement économique régional en collaboration avec les gouvernements provinciaux.</p> <p>Renforcer les efforts d'extension des services des centres de services aux entreprises (CSE) dans la région de l'Atlantique pour améliorer l'accès à l'information commerciale.</p> <p>Assurer directement des services aux PME ainsi qu'un leadership en matière de développement économique grâce au réseau des bureaux de district de l'APECA et à la conclusion de partenariats.</p>

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant qui sont créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement économique (CLDE)

Résultats prévus	Activités principales
<p>< emplois créés et préservés dans les régions rurales</p> <p>< environ 10 000 demandes de renseignements et séances de counselling par année</p>	<p>Maintenir les partenariats et l'aide financière aux CLDE</p> <p><i>C objectif de 1 100 prêts consentis aux PME par année</i></p> <p><i>C faciliter la mise au point d'un système d'information sur la gestion des prêts</i></p>

Développement économique des collectivités (suite)

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Développement autonome des collectivités et création d'emplois de substitution dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes - PARPC)

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none">< un leadership accru des collectivités dans les secteurs liés au développement économique< le développement durable des PME et la création d'emplois dans des secteurs autres que les secteurs traditionnels liés à la pêche et à la transformation du poisson	<p>Élaborer des plans stratégiques avec/pour les régions/collectivités visées par la rationalisation de la pêche :</p> <p><i>C consultations en cours avec des leaders et des intervenants de la collectivité au sujet de l'exécution de la composante de développement économique du PARPC (N.-É.)</i></p> <p>Appuyer l'autodéveloppement des collectivités par :</p> <p><i>C l'établissement de fonds communautaires d'investissement pour permettre aux collectivités de jouer un rôle à l'intérieur du processus décisionnel lié à des projets commerciaux (T.-N.)</i></p> <p><i>C des investissements dans des infrastructures économiques stratégiques, des activités autres que commerciales et un nombre limité de projets d'infrastructures clés</i></p> <p><i>C l'accès des PME aux capitaux pour diversifier l'économie et encourager l'innovation et la compétitivité</i></p>

Politiques, défense des intérêts et coordination	Ressources (en millions de dollars)		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	6,7	6,7	6,7

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Action coordonnée des principaux intervenants pour l'élaboration d'un cadre stratégique de développement économique qui permettra d'augmenter la productivité et la compétitivité

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < un solide fondement pour l'action coordonnée des principaux intervenants économiques dans la région de l'Atlantique < une justification crédible d'une stratégie de développement économique régional < les renseignements requis pour effectuer une recherche stratégique sur les possibilités de la région 	<p>Établir un diagnostic de l'économie de la région de l'Atlantique, qui reflète le point de vue des intervenants du milieu des affaires et des secteurs public et privé.</p> <p>Élaborer un cadre intégré de recherche sur les politiques pour appuyer le développement économique de la région de l'Atlantique et</p> <p><i>C faire des recherches sur les politiques auxquelles participeront directement les intervenants et qui serviront de fondement pour formuler des stratégies, dégager un consensus, développer la coopération, défendre les intérêts et les besoins de la région</i></p> <p><i>C effectuer des recherches et des analyses sur les tendances et les performances économiques régionales et provinciales, les capacités des secteurs, les possibilités des secteurs naissants et du secteur des ressources et les besoins des PME dans la région de l'Atlantique (les questions de développement touchant les régions rurales et côtières notamment)</i></p>

Politiques, défense des intérêts et coordination (suite)

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Recherche et promotion actives des intérêts de la région de l'Atlantique en ce qui concerne les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < harmonisation entre les politiques et les programmes nationaux et les conditions de développement régional < un meilleur accès aux marchés fédéraux pour les entreprises de la région de l'Atlantique afin de développer la capacité industrielle de la région < d'importantes retombées industrielles et régionales (RIR) pour les entreprises de la région de l'Atlantique dans le cadre des grands marchés d'approvisionnement en matériel de défense 	<p>Informier et conseiller les responsables de l'élaboration des politiques fédérales, les décideurs et d'autres intervenants par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C une meilleure connaissance de la capacité et de la situation de l'économie et des entreprises de la région de l'Atlantique</i> <i>C des interprétations et la prestation aux décideurs fédéraux d'information sur des positions recommandées et des interventions relatives à des politiques, à des programmes et à des mesures proposées</i> <p>Accroître les possibilités de prospection des entreprises et de participation aux projets spatiaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C en collaborant avec les entreprises de la région de l'Atlantique et le personnel de l'Agence spatiale canadienne (ASC) à des marchés/projets liés à l'espace</i> <i>C en faisant visiter les installations régionales aux entrepreneurs principaux et en animant des séances d'information sur les capacités des entreprises de la région de l'Atlantique</i>

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Coordination des activités et des fonctions de développement économique dans la région de l'Atlantique

Résultats prévus	Activités principales
<ul style="list-style-type: none"> < des politiques et des programmes des ministères fédéraux qui ont un plus grand impact sur la croissance économique dans la région de l'Atlantique 	<p>Coordonner les activités stratégiques dans la région de l'Atlantique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>C des forums tels que les conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux et leurs comités des politiques, le Comité fédéral-provincial d'harmonisation et d'autres consultations, réunions et forums interministériels et intergouvernementaux</i> <i>C des séances d'information et des échanges</i>

Secteur d'activité Administration générale

a. Objectif du secteur d'activité :

L'objectif du secteur d'activité Administration générale est le suivant :

Veiller à la gestion efficace et efficiente des ressources de l'APECA et à la mise en place des systèmes et services administratifs permettant d'appuyer la prise de décisions par la direction, la reddition de comptes et le contrôle opérationnel.

b. Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité comprend les cabinets du Ministre et du Ministre d'État, le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif fournis au Siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du Siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

c. Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein (ETP) :

Prévision des dépenses 2000-2001		Dépenses prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
16,1	110	18,6	121	18,1	121	17,9	121

Administration générale

Principaux engagements pour l'atteinte des résultats

Veiller à la gestion efficace et efficiente des ressources de l'APECA et à la mise en place des systèmes et services administratifs permettant d'appuyer la prise de décisions par la direction, la reddition de comptes et le contrôle opérationnel

Résultats prévus	Activités principales
< des recommandations en vue d'augmenter l'efficacité des programmes et services de l'APECA	< exécution d'études, d'évaluations et de vérifications des programmes et des services de l'APECA
< pour le public et les principaux intervenants de l'Agence, une meilleure compréhension de la raison d'être de l'APECA, de ses programmes et de ses services et une sensibilisation accrue à cet égard	< relations permanentes avec les médias, campagnes de publicité et divers autres produits d'information du public
< une représentation des quatre groupes visés (Autochtones, personnes atteintes d'invalidité, femmes et minorités visibles) en fonction des ressources disponibles dans toutes les régions où se trouve l'APECA.	< augmentation du nombre de groupes sous-représentés afin de mieux refléter la population externe servie dans toutes les régions où ces groupes sont toujours sous-représentés ou le deviennent
< mise en oeuvre de la Norme générale de classification (NGC) et la gestion de l'incidence du nouveau système de classification sur l'organisation et les employés	< simplification et rationalisation de la paie, de la dotation en personnel et de la classification et gestion du changement qui favorise une bonne transition à la NGC
< un meilleur accès aux renseignements généraux	< maintien de l'interface entre le système de gestion des programmes et les systèmes d'information financière

Partie IV - Mesures conjointes

4.1 Mesures horizontales

a. Stratégie de développement durable (SDD)

L'APECA entend miser sur le succès de sa première Stratégie de développement durable. Elle visera deux objectifs principaux pour la mise à jour de sa stratégie.

1. Promouvoir les collectivités et les entreprises écologiques dans la région de l'Atlantique		
Objectifs	Résultats prévus	Activités principales
Encourager les clients de l'APECA et les intervenants à adopter des pratiques écologiques.	Des activités plus éco-efficientes et des décisions plus respectueuses pour l'environnement chez les clients de l'APECA et les intervenants.	Tous les nouveaux demandeurs recevront, dans le cadre du programme, des renseignements sur l'éco-efficience et auront accès à des outils d'autoévaluation de leur éco-efficience; deux clients de l'APECA exécuteront des examens pilotes d'éco-efficience.
Examiner les possibilités pour les éco-industries.	Déterminer ce qui existe actuellement dans les industries et le rôle que l'APECA pourrait jouer.	D'ici à mars 2002, élaboration d'une stratégie en vue du développement du secteur des éco-industries.
Rechercher les possibilités de collaboration avec les organismes publics et privés en vue de la réalisation d'objectifs communs à court et à long terme concernant le développement durable.	Créer des partenariats dans les secteurs public et privé en vue de travailler à des projets communs.	Élaboration et mise en oeuvre d'activités de sensibilisation pour aider les jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 19 ans) à faire le lien entre le développement durable et l'entrepreneurship.

2. Montrer l'exemple dans la gestion écologique des activités de l'APECA

Objectifs	Résultats prévus	Activités principales
<p>Utiliser les ressources de façon plus efficiente.</p> <p>Mieux faire comprendre ce que peuvent faire les employés de l'APECA et les sous-traitants pour appuyer l'objectif de développement durable (DD) et accroître la sensibilisation à cet égard.</p>	<p>Accroître la capacité de l'Agence d'adopter les trois R du développement durable : Réduire, Réutiliser et Recycler.</p> <p>Aider à préserver les ressources biophysiques de la région de l'Atlantique.</p>	<p>Mesures visant à réduire la consommation de papier.</p> <p>L'APECA augmentera le nombre de ses alliances avec des partenaires ayant des objectifs communs en matière de DD. Elle s'assurera que tous ses employés savent comment ils peuvent contribuer au DD.</p>

b. Le gouvernement en direct (GED)

Le gouvernement en direct est une mesure qui vise à faire du gouvernement du Canada le gouvernement le mieux relié électroniquement à ses citoyens d'ici à 2004 ainsi qu'à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès électronique aux services et aux renseignements du gouvernement fédéral. L'objectif est d'améliorer continuellement la qualité de l'interaction entre les Canadiens et leur gouvernement en leur permettant de demander et de recevoir des services et des renseignements quand et où cela leur convient le mieux, où qu'ils habitent. Le gouvernement en direct facilitera la tâche aux citoyens et aux entreprises en les aidant à trouver ce qu'ils cherchent grâce à des guichets uniques où les services et les renseignements seront organisés par thème (par exemple les petites et moyennes entreprises) ou par type d'activité (par exemple le financement du gouvernement) plutôt que par ministère.

En tant que l'un des 28 ministères et organismes principaux, l'APECA participe aux activités liées à l'objectif énoncé, soit améliorer l'économie des collectivités de la région de l'Atlantique par la mise sur pied d'entreprises et la création de possibilités d'emplois.

Voici certaines de ces activités et les résultats prévus :

- < continuer de renforcer son engagement (premier volet) qui consiste à fournir des renseignements en direct sur tous les programmes et services importants en trouvant des moyens de prestation efficaces et novateurs;
- < participer à plusieurs comités liés au volet 2, qui vise à fournir les principaux services du gouvernement sur Internet. Nous examinons actuellement les pratiques commerciales courantes pour amorcer la transformation des services en vue de nous préparer au GED;

- < consulter ses clients pour mieux comprendre les exigences des PME dans la région de l'Atlantique en ce qui a trait à la prestation des services gouvernementaux en direct.

c. Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

À l'échelle nationale, l'APECA maintient sa participation au Comité national des ressources humaines de la francophonie canadienne ainsi qu'au Comité national des coordonnateurs de langues officielles responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Par conséquent, l'Agence travaille étroitement avec les Regroupements de développement économique et d'employabilité dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique. D'ailleurs, outre les communications régulières qu'elle assure avec les organismes porte-parole francophones des quatre provinces de l'Atlantique et l'aide qu'elle leur assure dans la préparation de leurs plans d'action, l'Agence maintient des rapports étroits avec les quatre organismes francophones responsables de dossiers économiques.

Toujours sur le plan régional, les cadres de l'Agence participent activement aux sous-comités sur les langues officielles de chacun des quatre conseils des hauts fonctionnaires fédéraux des provinces de l'Atlantique et l'Agence collaborent avec les divers organismes francophones de la région en vue de stimuler et de nourrir le développement économique de la collectivité francophone. Pour se préparer à collaborer efficacement, l'Agence s'assure que la réalité francophone fait partie intégrante des recherches menées en développement économique, permettant ainsi à l'APECA de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs francophones. Les recherches menées par l'Agence portent également sur les possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes francophones.

L'Agence s'intéresse aussi au développement de produits touristiques acadiens et se préparait dès l'an 2000 à participer aux activités associées au Congrès mondial acadien devant avoir lieu en Nouvelle-Écosse en l'an 2004.

En ce qui trait aux Commissions locales de développement économique, qu'elle soutient financièrement, l'APECA vérifie les niveaux de contribution qu'elles accordent aux entités francophones et vérifie également la représentation des francophones aux comités d'orientation de ces organismes. L'APECA veille également à ce que les Centres de services aux entreprises du Canada situés dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique assurent la prestation des services dans les deux langues officielles.

d. Politique de développement rural du gouvernement fédéral

L'Agence continue d'appuyer la politique de développement rural du gouvernement fédéral. Une partie importante de la population de la région de l'Atlantique vit dans les collectivités rurales et la vigueur économique de ces collectivités constitue un élément essentiel de la force économique de la région. L'APECA reconnaît que le développement économique de ces collectivités exige une participation locale ainsi que le soutien du gouvernement fédéral.

La participation locale a été la pierre angulaire de la stratégie de développement économique de l'APECA. Les corporations locales de développement économique, des organismes sans but lucratif dirigés par les collectivités, ont été des partenaires très efficaces dans la prestation de capitaux aux entreprises des collectivités rurales dans toute la région de l'Atlantique. Outre ce partenariat, l'Agence a tenu compte des besoins et des possibilités des collectivités rurales dans la mise sur pied du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) et dans l'exécution de ses programmes actuels. Le Partenariat pour le développement économique des collectivités, une des composantes du PICA, vise surtout le développement rural. Dans le cadre de son Programme de développement des entreprises, l'Agence continue de faire de gros investissements dans les projets des régions rurales; en effet, quelque 70 p. 100 de l'aide est accordée à des entreprises des régions rurales ou à des organismes de développement économique.

À Terre-Neuve et au Labrador, l'APECA collabore avec la Newfoundland and Labrador Federation of Municipalities pour renforcer les capacités, former des chefs de file et encourager le perfectionnement des compétences. Des ateliers ont été organisés dans toute la province pour faire comprendre aux municipalités le rôle qu'elles pourraient jouer dans le développement économique. Le réseau des centres de services aux entreprises Canada - Terre-Neuve et Labrador fournit des renseignements sur les affaires à de nombreuses collectivités rurales de la province.

L'Agence reste active dans les efforts de coordination des activités fédérales dans les collectivités rurales. Elle participe aux comités interministériels, notamment au groupe de travail interministériel du Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et continue de présider les équipes du Partenariat rural canadien dans la région de l'Atlantique. Ces équipes ont été constituées dans chaque province pour promouvoir la coopération entre les ministères et établir des partenariats, des réseaux et des alliances liés aux questions rurales. Chaque bureau provincial de l'APECA a conclu un Protocole d'entente avec le Secrétariat rural afin que des agents de coordination rurale travaillent avec les deux organismes. La Nouvelle-Écosse, l'APECA et d'autres membres des équipes du Partenariat rural participent activement à l'élaboration et à la coordination du projet des collectivités écologiques de la Nouvelle-Écosse, un important projet pilote qui est en cours dans les deux régions rurales d'Annapolis/Fundy et de Bras d'Or.

e. Prestation de services axée sur les citoyens

L'Agence a toujours fortement appuyé le projet du gouvernement fédéral concernant la prestation de services axée sur les citoyens. Par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, elle a régulièrement évalué la satisfaction de ses clients. Elle a adopté l'objectif d'amélioration du service et élaboré un plan stratégique pour assurer la qualité des services dans le cadre de ses activités courantes. Sous la direction d'un comité corporatif, elle a pris des mesures pour lui permettre de mesurer la satisfaction des clients et de mettre en oeuvre des améliorations, le cas échéant.

La stratégie est axée sur la possibilité d'améliorer continuellement le service à la clientèle. Les sondages sur la satisfaction de la clientèle continueront à faire partie intégrante de cette stratégie et serviront à mesurer les attentes et les niveaux de satisfaction des clients. Les résultats de ces sondages seront déterminants dans la formulation d'un plan d'amélioration du service conçu pour obtenir une augmentation de 10 p. 100 de la satisfaction des clients sur une période de cinq ans.

Dans le cadre de ses efforts de reconnaissance et de promotion de la prestation de services exceptionnels aux clients, l'APECA a constitué une catégorie dans son programme annuel de prix d'excellence afin de récompenser les employés ayant déployé des efforts de cette nature. Le premier prix d'excellence dans cette catégorie a été présenté à la cérémonie de remise des prix de 1999-2000 de l'Agence.

4.2 *Mesures collectives*

a. Développement économique des Autochtones

L'APECA a participé activement à la mesure de développement des entreprises autochtones (MDEA), une mesure du portefeuille de l'Industrie pour la prestation de services destinée à : améliorer l'accès des entreprises autochtones aux renseignements commerciaux de nature générale; fournir des renseignements personnalisés afin de répondre aux besoins particuliers des clients autochtones; renforcer le réseau des entreprises et des fournisseurs de services économiques autochtones. Cette mesure a accru la participation de l'Agence aux activités des collectivités autochtones dans la région de l'Atlantique. L'APECA continue de conclure des partenariats avec les collectivités autochtones.

L'initiative conjointe de développement économique (ICDE) au Nouveau-Brunswick et le Forum tripartite en Nouvelle-Écosse montrent qu'il est possible de créer un partenariat à trois niveaux efficace, qui établit un processus de consultation et de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les collectivités autochtones. En tant qu'organisme coprésident du gouvernement fédéral, l'APECA au N.-B. assume un rôle principal à l'égard de l'ICDE. L'APECA en N.-É. assure la coprésidence de comité de développement économique. Ces partenariats visent principalement à améliorer l'accès des collectivités autochtones aux programmes économiques fédéraux et provinciaux actuels et à cerner et à encourager des projets qui tentent de stimuler le développement économique dans les collectivités autochtones respectives. En Nouvelle-Écosse, l'APECA a aussi conclu des partenariats pour la mise sur pied d'un nouveau comité fédéral de coordination avec les Autochtones. Ce comité a pour objet d'appuyer le Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux en fournissant un forum destiné à assurer la communication et l'échange de renseignements sur des questions liées aux problèmes économiques et sociaux des Autochtones.

Dans le cadre de la MDEA, l'APECA a mis en oeuvre un réseau de développement des entreprises autochtones (RDEA) qui mise sur l'infrastructure de renseignements établie par les centres de services aux entreprises (CSE) et sur les points d'accès aux services régionaux. Un réseau de stations de travail accessibles au public et des documents de bibliothèque sur papier seront mis à la disposition des collectivités et des organisations autochtones dans toute la région de l'Atlantique. Les organismes autochtones ont été inclus dans l'élaboration et la mise en oeuvre de cette mesure par l'intermédiaire du comité de travail du RDEA de la région de l'Atlantique dont les membres sont représentatifs des intervenants autochtones.

À l'heure actuelle, 26 collectivités/organismes ont confirmé leur participation au RDEA et ont reçu du matériel informatique et des logiciels. À la deuxième étape de cette mesure, les CSE de la région de l'Atlantique collaboreront avec le comité de travail du RDEA en vue du développement de produits d'information, de sites Web

régionaux et d'une série d'outils personnalisés pour répondre aux besoins des Autochtones de la région de l'Atlantique. Les autres collectivités bénéficieront de cette mesure au cours de la prochaine année.

b. Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)

L'Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE) a été prolongée une deuxième fois afin de pouvoir continuer à coordonner les activités fédérales et provinciales de promotion du commerce extérieur. Les objectifs, les partenaires, le financement et les résultats prévus sont indiqués dans le tableau suivant.

Mesure collective	Objectif	Liste des partenaires	Fonds attribués par partenaire (en millions de dollars)	Résultats prévus
L'Entente de Coopération Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (2000-2001 à 2005-2006)	Augmentation du nombre de nouveaux exportateurs; nouveaux marchés pour les exportateurs actuels et augmentation des ventes à l'exportation	☒ APECA	☒ 5,6 \$	☒ 150 nouveaux exportateurs; ☒ 100 nouveaux marchés pour les exportateurs actuels; ☒ 200 exportateurs qui augmentent leurs ventes.
		☒ Ministère des Investissements et des Exportations du N.-B.	☒ 0,9 \$	
		☒ Ministère du Développement économique de la N.-É.	☒ 0,9 \$	
		☒ Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de T.-N.	☒ 0,4 \$	
		☒ PEI Business Development Inc.	☒ 0,2 \$	
		☒ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	☒ 0 \$	
		☒ Industrie Canada	☒ 0 \$	
	Total :	☒ 8,0 \$		

c. OCDE - Examen des politiques territoriales

Le comité sur la politique de développement territorial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aidera le Canada à examiner ses politiques territoriales et à évaluer leur impact au niveau régional. Cette étude évaluera l'incidence des politiques économiques, sociales et spatiales du Canada sur ses régions dans le contexte des changements apportés par la mondialisation des activités commerciales et économiques. Un comité interministériel, dirigé par Développement économique Canada pour les régions du Québec (DECQ) collaborera avec l'OCDE et d'autres niveaux de gouvernement afin d'analyser les tendances de la performance régionale et celles qui prévalent dans les institutions.

Mesure collective	Objectif	Liste des partenaires	Fonds attribués (en millions de dollars)	Résultats prévus
Examen des politiques territoriales - OCDE	Rapport sur les stratégies et les politiques territoriales du Canada afin de réduire les inégalités régionales et d'augmenter les avantages concurrentiels	<ul style="list-style-type: none"> € (DEC, chef de file) € APECA¹ € DEO € Industrie Canada et FedNor € Statistique Canada € AAC € DRHC € AINC <p style="text-align: right;">Total :</p> <p>¹ La part de l'APECA s'élève à: 46 900 \$</p>	0,30 \$	<p>Connaissance des politiques spatiales, économiques et sociales influant sur le développement régional et local</p> <p>Compréhension des tendances économiques et sociales et des innovations influant sur les politiques</p> <p>Détermination des mécanismes de coordination des politiques territoriales.</p>

d. Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)

Mesure collective	Objectif	Liste des partenaires	Fonds attribués par partenaire (en millions de dollars)	Résultats prévus
Partenariat du tourisme du Canada (2000-2001 à 2002-2003)	Augmenter les dépenses des touristes de l'étranger dans la région de l'Atlantique	<ul style="list-style-type: none"> € APECA, Commission canadienne du tourisme € les quatre provinces de l'Atlantique € l'industrie touristique <p style="text-align: right;">Total:</p>	<p>9,8 \$</p> <p>5,9 \$</p> <p>3,9 \$</p> <p>19,6 \$</p>	<p>Augmentation des recettes touristiques sur 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> € 185 millions de dollars des visiteurs des États-Unis € 12,5 millions de dollars des visiteurs européens et japonais

e. Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux et mesures stratégiques

Les vice-présidents de l'APECA président les conseils des hauts fonctionnaires fédéraux de chaque province ou y jouent un rôle de coordination important. Ces conseils réunissent les chefs des ministères fédéraux dans chaque province et leur fournissent l'occasion d'échanger des renseignements et de coordonner les activités interministérielles afin de contribuer à renforcer les programmes fédéraux dans chaque province.

L'APECA préside le comité des politiques du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de Terre-Neuve et du Labrador. Ce comité effectue actuellement des recherches sur les données démographiques, le secteur forestier, la pêche, l'innovation, le pétrole et le gaz et les infrastructures, ou y participe.

Au sein du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux du Nouveau-Brunswick, l'APECA facilitera l'établissement d'un réseau actif des ministères fédéraux, lequel réunira, coordonnera et partagera des renseignements, des politiques et des tendances en vue d'améliorer la coordination des programmes et de défendre les intérêts fédéraux dans la province.

Le Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de la Nouvelle-Écosse inclura l'élaboration d'un cadre stratégique pour le comité des ressources humaines, qui à son tour tentera de revitaliser la fonction publique fédérale en Nouvelle-Écosse et de poursuivre le développement de sa capacité de communication en pleine expansion. Avec l'établissement du Bureau régional d'information du Canada, le Conseil est plus en mesure de traiter de questions entourant les communications internes et externes. Le comité des politiques a étudié le développement durable des collectivités, la génomique et la cartographie du fond marin. Outre qu'il appuie ces mesures, le comité travaillera à l'élaboration d'une analyse de l'environnement commun et à la constitution d'un groupe responsable de l'élaboration des politiques.

Le Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de l'Île-du-Prince-Édouard réunira des jeunes des universités et des établissements de formation dans le cadre d'un forum visant à améliorer les méthodes de recrutement de la fonction publique. Le comité des langues officielles prévoit appuyer et animer un symposium sur les langues officielles pour la région de l'Atlantique en octobre 2001 pour promouvoir les services bilingues et améliorer la capacité du gouvernement fédéral de fournir des services dans les deux langues officielles. Le comité des communications élaborera avec les communicateurs du gouvernement des mesures qui contribueront à améliorer l'image de marque du gouvernement du Canada.

f. Projet pilote d'image de marque du Canada

Dirigé par Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), le projet pilote d'image de marque du Canada est une mesure de PIC, du MAECI, d'AAC et de l'APECA. Dans le cadre de ce projet pilote, on examinera les éléments qui déterminent les investissements étrangers directs (IED) du point de vue de certains cadres supérieurs des États-Unis dans deux segments de marché des États-Unis. Il s'agit de Boston (secteurs des sciences de la vie et de l'information et des technologies), et de Dallas (l'information et les télécommunications).

Outre qu'il permet de bien comprendre les questions actuelles relatives aux décisions sur les emplacements, le projet permettra d'obtenir des renseignements sur les connaissances des décideurs des États-Unis sur le Canada, ainsi que leurs opinions sur le Canada comme lieu d'investissement. Ces renseignements serviront à concevoir et à mettre en oeuvre un programme d'image de marque du Canada sur ces marchés ainsi qu'une campagne de promotion des investissements pour les États-Unis.

Partie V - Renseignements financiers

Tableau 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002- 2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Développement	0,9	5,0	2,0	2,0
Total des subventions	0,9	5,0	2,0	2,0
Contributions				
Développement	215,6	338,8	339,9	307,7
Total des contributions	215,6	338,8	339,9	307,7
Autres - Paiements de transfert				
Développement	7,5	8,0	7,0	5,5
Total des autres paiements de transfert	7,5	8,0	7,0	5,5
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	224,0	351,8	348,9	315,2

Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement				
<i>Programme de développement des entreprises</i>	111,0	123,0	127,0	127,0
<p><u>Objectif</u> Augmenter le nombre de nouvelles entreprises qui réussissent en affaires, le nombre de PME qui s'agrandissent et se modernisent et le nombre d'emplois.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Augmentation du taux de survie des nouvelles entreprises qui ont reçu de l'aide, des ventes, de la productivité et du nombre d'emplois.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Pour tous les grands projets, les résultats sont vérifiés régulièrement, et pour les petits projets, des échantillons sont prélevés au hasard dans le Système de suivi des retombées (SSR); une évaluation est prévue pour l'exercice 2001-2002.</p>				
<i>Programme de COOPÉRATION</i>				
Entente Canada - Terre-Neuve sur le développement économique général	6,7	18,4	17,5	9,4
<p><u>Objectif</u> Développement des secteurs stratégiques, des marchés et du commerce, de l'entrepreneurship et de l'innovation ainsi que du développement économique des collectivités.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Développement accru des secteurs stratégiques, développement de nouveaux produits et renforcement des capacités techniques des PME, mise en oeuvre des plans économiques stratégiques par vingt conseils de zone économique.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Un rapport de contrôle est établi chaque année. Les résultats sont tirés du SSR. Une évaluation finale est prévue pour l'exercice 2002-2003.</p>				

Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement				
<i>Programme de COOPÉRATION (suite)</i>				
Entente de COOPÉRATION Canada - Nouvelle-Écosse sur la diversification économique	7,6	12,2	11,6	
<p><u>Objectif</u> Créer des emplois durables et satisfaisants ainsi que des entreprises rentables, de renommée mondiale, qui sont axées sur l'exportation. Miser sur le potentiel des secteurs stratégiques et accroître le développement durable des collectivités.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Augmentation du nombre d'emplois durables, amélioration de la compétitivité des entreprises mesurée par l'augmentation des exportations, augmentation des capacités des particuliers, nouvelles entreprises et développement durable des collectivités.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Une activité de contrôle fédérale-provinciale (EDE-SIG) pour rechercher les résultats, qui sont ensuite entrés dans le SSR; deux évaluations provisoires ont été effectuées; une dernière évaluation est prévue pour l'exercice 2001-2002.</p>				
Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le développement économique régional	8,6	10,7	16,0	
<p><u>Objectif</u> Contribuer à l'expansion de la base économique du Nouveau-Brunswick.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Possibilités accrues d'investissement du secteur privé et d'activités d'entrepreneurship, augmentation de la capacité concurrentielle de la province grâce à des investissements dans des secteurs importants, croissance des emplois durables.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Une étude de cas pour déterminer les retombées économiques mesurables des projets appuyés; établissement d'un calendrier de contrôle des retombées; ces retombées sont tirées du SSR. Une évaluation est prévue pour l'exercice 2002-2003.</p>				
Toutes les autres ententes de COOPÉRATION (sauf panatlantique)	4,8	3,7	1,0	1,0
Total :	27,7	45,0	46,1	10,4

Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement				
<i>Développement des collectivités</i>	10,6	10,6	10,6	10,6
<p><u>Objectif</u> Fournir de l'aide financière et technique aux PME dans les régions rurales.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Création et expansion des PME; création d'emplois.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Les résultats sont vérifiés et communiqués tous les trimestres; une évaluation doit être effectuée d'ici au 31 décembre 2002.</p>				
<i>Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes</i>				
Entente Canada - Terre-Neuve sur la composante de développement économique des mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	25,2	29,5	0,5	
Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur la composante de développement économique des mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	5,6	9,7	4,1	
Toutes les autres ententes	2,7	2,2		
Total :	33,5	41,4	4,6	
<p><u>Objectif</u> Composante de développement économique. Aider les collectivités rurales à devenir plus autonomes grâce à la diversification et à l'expansion de leur économie.</p> <p><u>Résultats prévus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) création des possibilités d'emplois à plus long terme au moyen de mesures de développement économique. b) renforcement et diversification économiques des collectivités qui dépendront moins des industries saisonnières et des programmes de soutien du revenu. <p><u>Approche de gestion</u> Évaluation formative 2001 Évaluation sommative 2002</p>				

Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement				
La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique				
Entente Canada - Terre-Neuve sur la relance économique	10,8	4,9		
Toutes les autres ententes	8,9	0,2		
Total :	19,7	5,1		
<p><u>Objectif</u> Aider les collectivités à mettre sur pied des projets de développement et susciter des possibilités d'emplois à long terme à la suite de la crise dans le secteur du poisson de fond; améliorer le climat pour les investissements du secteur privé et l'entrepreneuriat.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Augmentation du nombre d'emplois et des revenus gagnés, expansion accrue des exportations; infrastructure stratégique dans les domaines de l'enseignement à distance et de la technologie dans les écoles, amélioration du climat d'investissement dans les secteurs cibles de l'aquaculture, du tourisme et des industries technologiques de pointe.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Établissement de rapports de contrôle annuels; l'évaluation finale est prévue pour l'exercice 2001-2002.</p>				
Programme d'infrastructures du Canada				
Entente Canada - Terre-Neuve	2,2	8,6	9,9	10,0
Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard	0,6	2,2	2,5	2,5
Entente Canada - Nouvelle-Écosse	2,9	10,9	12,7	12,7
Entente Canada - Nouveau-Brunswick	2,4	9,1	10,6	10,6
Total :	8,1	30,8	35,7	35,8
<p><u>Objectif</u> Améliorer la qualité de la vie des Canadiens et des Canadiennes grâce à des investissements qui permettront d'améliorer la qualité de l'environnement, d'appuyer la croissance économique à long terme et d'améliorer les infrastructures des collectivités.</p> <p><u>Résultats prévus</u> Améliorations et expansion des infrastructures municipales vertes, des infrastructures de transport local, des infrastructures appuyant le tourisme et des logements à prix abordable.</p> <p><u>Approche de gestion</u> Une évaluation provisoire sera effectuée pendant l'exercice 2003-2004 et une dernière évaluation pendant l'exercice 2006-2007.</p>				

Tableau 5.2 : Détails sur les programmes de paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement				
Tous les autres programmes (Ajustements)	5,9	4,4	1,4	1,4
Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (montants prévus mais non encore approuvés par le Conseil du Trésor)		83,5	116,5	124,5
Total des subventions et contributions	216,5	343,8	341,9	309,7
Autres paiements de transfert				
Obligations statutaires:				
LPPE	7,0	2,0	3,0	1,5
LFPEC	0,5	5,0	3,0	3,5
Ass.-prêt/crédit	0,0	1,0	1,0	1,0
Total:	7,5	8,0	7,0	5,5
<u>Objectif:</u> La <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> a pour objectif d'encourager les établissements financiers participants à accorder davantage de prêts pour la mise sur pied, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises.				
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	224,0	351,8	348,9	315,2

Tableau 5.3 : Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Développement	50,0	50,0	50,0	49,0
Total des recettes non disponibles	50,0	50,0	50,0	49,0

Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'exercice budgétaire

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (Budget des dépenses principal et les ajustements)	418,4
<i>Plus les services reçus gratuitement</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,8
Contributions couvrant la part de l'employeur relative aux primes d'assurance des employés et les dépenses payées par le SCT	2,3
Indemnisation des travailleurs assurée par Développement des ressources humaines Canada	-
Traitements et dépenses connexes engagées pour des services juridiques fournis par Justice Canada	-
	4,1
Moins les recettes non disponibles	(50,0)
Coût net du programme - 2001-2002	372,5

PARTIE VI - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir d'autres renseignements sur les programmes de l'APECA et la liste complète des publications de l'Agence, visiter le site Web de l'APECA (<http://www.acoa-apeca.gc.ca>) ou s'adresser à:

Direction des communications Siège social de l'APECA Centre Croix Bleue 644, rue Main C.P. 6051 Moncton (Nouveau -Brunswick) E1C 9J8	1-800-561-7862 (sans frais) (506) 851-2271 (téléphone) (506) 851-7403 (télécopieur)
--	---

Liste des bureaux

a. Agence de promotion économique du Canada atlantique

Siège social de l'APECA C.P. 6051 644, rue Main Moncton (Nouveau- Brunswick) E1C 9J8	(506) 851-2271 (téléphone) (506) 851-7403 (télécopieur)
--	--

APECA, Nouveau-Brunswick C. P. 578 570, rue Queen, 3 ^e étage Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A6	(506) 452-3184 (téléphone) (506) 452-3285 (télécopieur)
---	--

APECA, Terre-Neuve et Labrador Immeuble John Cabot, 11 ^e étage C. P. 1060, succursale C 10, rue Barter's Hill St. John's (Terre-Neuve) A1C 5M5	(709) 772-2751 (téléphone) (709) 772-2712 (télécopieur)
--	--

APECA, Nouvelle-Écosse
Bureau 600, 1801, rue Hollis
C. P. 2284, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse) (902) 426-6743 (téléphone)
B3J 3C8 (902) 426-2054 (télécopieur)

APECA, Île-du-Prince-Édouard et Tourisme
C. P. 40
100, rue Sydney
Pièce 325, 3^e étage
Charlottetown (Î.-P.-É.) (902) 566-7492 (téléphone)
C1A 7K2 (902) 566-7098 (télécopieur)

APECA, Ottawa
C. P. 1667, succursale B
60, rue Queen, 4^e étage
Ottawa (Ontario) (613) 954-2422 (téléphone)
K1P 5R5 (613) 954-0429 (télécopieur)

b. Société d'expansion du Cap-Breton

Société d'expansion du Cap-Breton
C. P. 1750
4^e étage, Commerce Tower
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) (902) 564-3600 (téléphone)
B1P 6T7 (902) 564-3825 (télécopieur)